



Québec, le 11 novembre 2011

À : Nova Scotia Securities Commission
Office of the Superintendent of Securities, Île-du-Prince-Édouard
Commission des services financiers et des services aux consommateurs, Nouveau-Brunswick
Service Newfoundland and Labrador
Autorité des marchés financiers
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
Commission des valeurs mobilières du Manitoba
Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan
Alberta Securities Commission
British Columbia Securities Commission
Bureau du Surintendant des valeurs mobilières Yukon
Bureau du surintendant des valeurs mobilières, Territoires du Nord-Ouest
Bureau des valeurs mobilières Nunavut

OBJET : Nemaska Lithium Inc. (la « *Société* »)
Version française de la notice annuelle de la Société pour l'exercice financier terminé le
30 juin 2016 (la « *Notice annuelle* »)
Numéro de projet SEDAR : 02545397(1)

Mesdames, Messieurs,

Veuillez prendre note que la Notice annuelle de la Société déposée initialement sur SEDAR le 7 novembre 2016 fait l'objet d'un nouveau dépôt ce jour. Ce dépôt est nécessaire compte tenu de l'ajout d'un paragraphe à la fin de la rubrique 8.2 intitulée « Interdictions d'opérations, faillites, amendes ou sanctions » de la Notice annuelle.

Toutes les autres informations qui apparaissent dans la Notice annuelle demeurent inchangées et effectives en date d'émission de la Notice annuelle, soit le 28 octobre 2016.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) Marc Dagenais

Marc Dagenais
Vice-président, Affaires juridiques et secrétaire corporatif
Nemaska Lithium Inc.